

La province mise plus que jamais sur le gaz de schiste

Dossier de la rédaction de H2o
January 2024

Le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, Mike Holland, estime que l'exploitation du gaz de schiste pourrait commencer d'ici 5 ans dans la province. Un moratoire interdit la fracturation hydraulique depuis 2014 dans tout le Nouveau-Brunswick, à l'exception de la région de Sussex qui dispose d'une exemption depuis 2019. Mike Holland soutient que la province est ouverte à l'exploitation des ressources de gaz naturel. Une entente de principe a été signée pour des achats par la Régie publique tchèque.

Radio-Canada